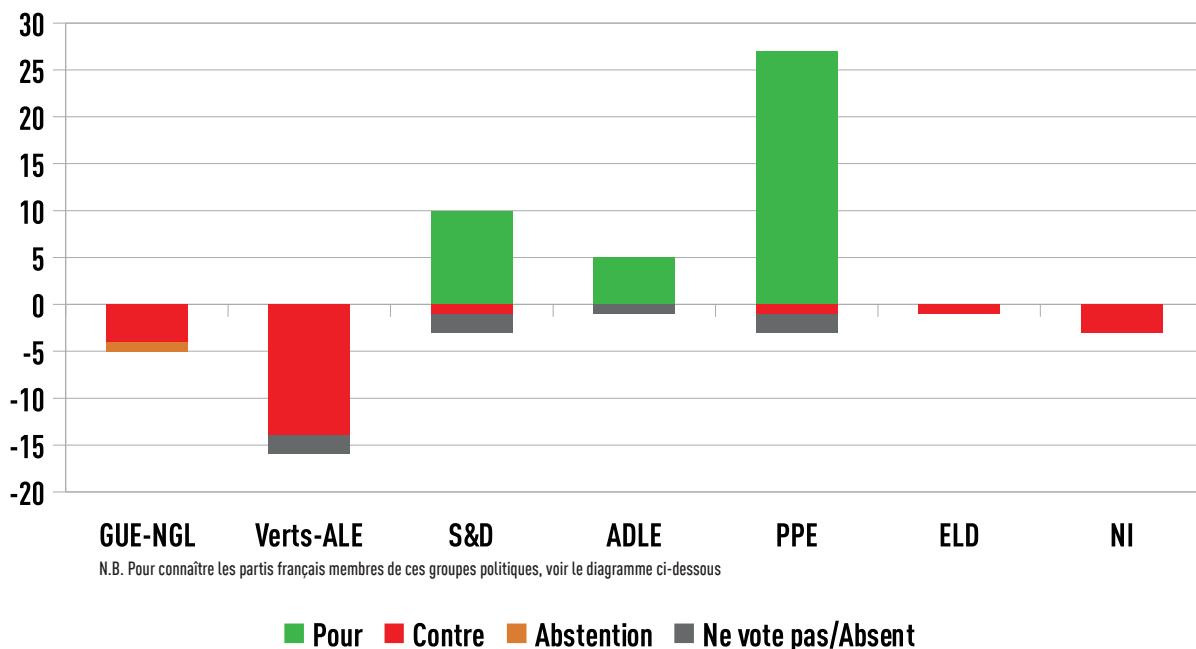




## Les subventions agricoles doivent-elles rester une priorité budgétaire pour l'UE ?

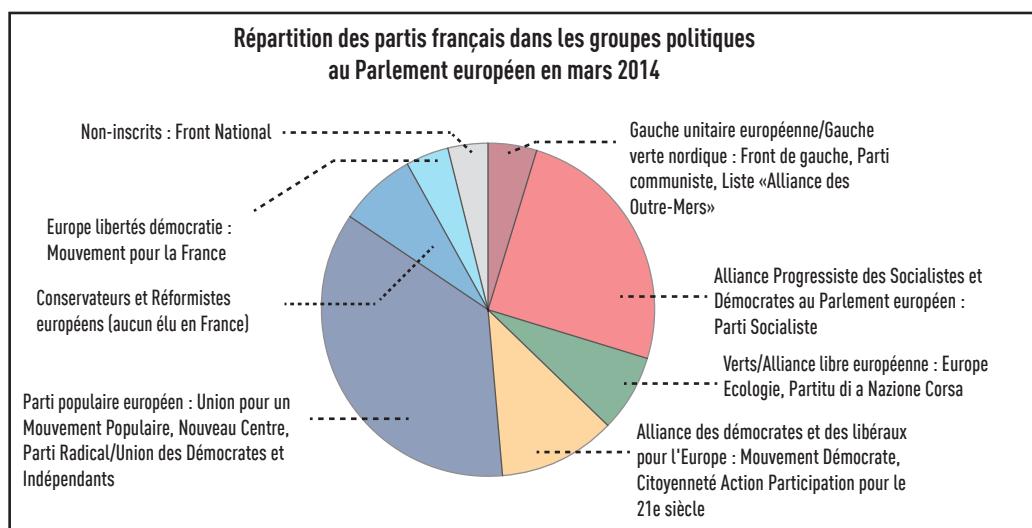
Le vote des parlementaires européens élus en France



La nouvelle politique agricole commune (PAC) a été adoptée en juin 2013 par le Parlement européen (PE) après l'obtention d'un compromis avec le Conseil sur les sujets les plus importants. Les cinq rapports législatifs adoptés par les députés ont proposé une réforme portant sur le financement, la gestion et le suivi de la PAC, les paiements directs aux agriculteurs, le développement rural et le marché agricole. Cette réforme de la PAC doit permettre une distribution plus juste et transparente des subventions de l'UE entre les États membres et les agriculteurs, ainsi qu'une meilleure protection de l'environnement.

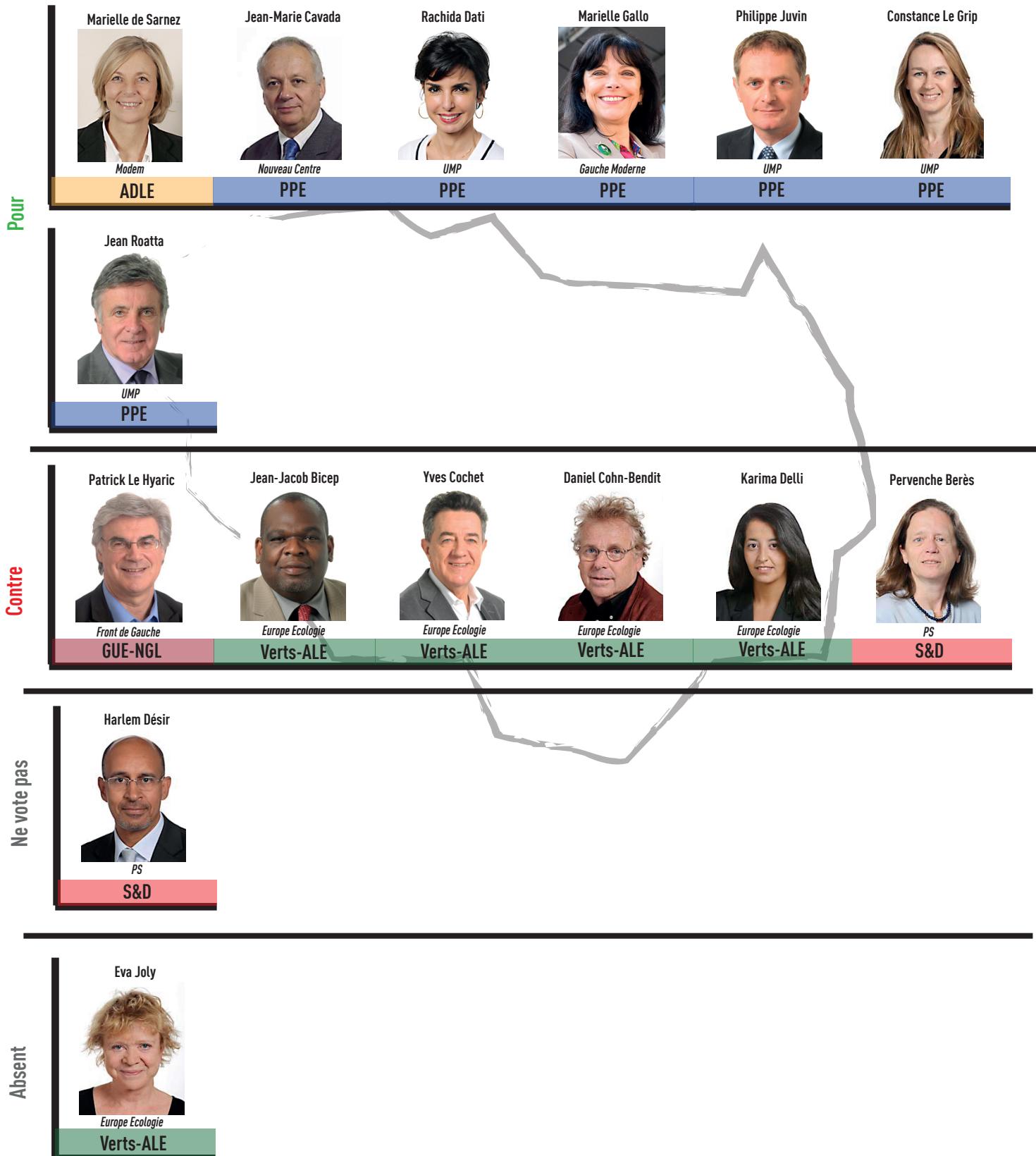
Une majorité française de grande coalition réunissant les élus français des groupes PPE, 10 élus socialistes et presque tous les élus centristes s'est prononcée en faveur de cette réforme, tandis que la plupart des autres élus français ont voté contre. Le rapport sur le financement, la gestion et le suivi de la PAC a été approuvé par le PE avec 500 voix pour, 177 contre et 10 abstentions : il a principalement été soutenu par les groupes PPE, S&D, ADLE et CRE. Les votes S&D ont toutefois été divisés, 6

délegations (Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark, Allemagne, Suède et Autriche) s'étant jointes aux groupes Verts/ALE, GUE-NGL et ELD pour voter contre.



# Les subventions agricoles doivent-elles rester une priorité budgétaire pour l'UE ?

Le vote des parlementaires européens d'Île de France\*



\*Source : Notre Europe - Institut Jacques Delors / Données : [www.votewatch.eu](http://www.votewatch.eu)

Pour en savoir plus, voir Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages, les élections européennes de mai 2014 », *Etudes & Rapports No 104, Notre Europe - Institut Jacques Delors et la Fondation Robert Schuman*, avril 2014

Réalisation : Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini (Notre Europe - Institut Jacques Delors)